

Important

Ces règles s'appliquent à tous les dessins participants
au concours "Dessine-moi un neutrino".

**REGLEMENT DU CONCOURS
"DESSINE-MOI UN NEUTRINO"**

À lire attentivement avant de commencer à dessiner.

(Version du 9 janvier 2020)

Règles

1. Introduction

Les organisateurs du concours sont:

- La Collaboration KM3NeT
- Le Laboratoire Astroparticule et Cosmologie (APC, France)
- Le Centre de physique des particules de Marseille (CPPM, France)
- Le Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS, France)
- Le Laboratoire d'Excellence UnivEarthS (Paris, France)
- The 'Istituto Nazionale di Fisica Nucleare' (INFN, Italy)

- 1.1. Les organisateurs sont responsables de l'application du règlement;
- 1.2. Le manquement au respect des règles décrites dans ce document ou aux instructions des organisateurs peut mener à l'annulation ou la disqualification d'un dessin.

2. Engagements

Tous les participants marquent leur accord concernant :

- 2.1. le respect des critères d'éligibilité (voir point 3) requis par les organisateurs;
- 2.2. le respect des règles du concours.

3. Éligibilité

- 3.1. Il n'y a pas de limite d'âge pour participer au concours. Cependant les participants doivent choisir le groupe auquel ils appartiennent au moment de soumettre leur dessin.

Les groupes sont:

- Groupe 'neutrino électronique': enfants en âge préscolaire ou inscrits à l'école maternelle ou l'école élémentaire
- Groupe 'neutrino muonique': élèves du collège et du lycée
- Groupe 'neutrino tauique': adultes

- 3.2. Les participants doivent résider dans un des pays organisant le concours: France, Géorgie, Grèce, Italie, Maroc, Afrique du Sud, Espagne;
- 3.3. Les participants doivent être l'auteur du dessin qu'ils soumettent; Les groupes ne peuvent pas s'inscrire au concours en tant que participant unique. Ils sont cependant encouragés à soumettre des dessins séparément;
- 3.4. Les participants doivent compléter le formulaire d'inscription et soumettre leur dessins avant la date limite mentionnée par les organisateurs;
- 3.5. Les participants peuvent soumettre maximum un (1) dessin. En cas de soumissions multiples, seule la dernière soumission participera au concours.

	<p>4. Propriété intellectuelle</p> <p>4.1. Tous les dessins impliquant une forme de plagiat (copier en partie ou en totalité l'oeuvre de quelqu'un d'autre sans en mentionner l'origine) seront disqualifiés;</p> <p>4.2. Les participants autorisent les organisateurs à utiliser leur dessin, leur nom et le texte fourni lors de la soumission pour toute utilisation que les organisateurs jugeraient pertinentes. Cette autorisation s'étend à l'utilisation par les médias et les réseaux sociaux, sans limite dans le temps.</p> <p>4.3. Les dessins resteront la propriété intellectuelle de l'auteur (cependant, l'utilisation par les médias rendra les dessins disponibles au public)</p>
	<p>5. Jury</p> <p>Les dessins seront évalués en deux étapes. Un jury national, composé de scientifiques, d'ingénieurs et d'experts en communication scientifiques travaillant dans le pays-organisateur sélectionnera les dessins qui participeront au concours international.</p> <p>Les dessins sélectionnés dans chaque pays seront ensuite évalués par un jury international. Le comité international comprendra au moins un membre de chaque pays-organisateur. Les jurys nationaux et internationaux sont autonomes dans leur décision.</p> <p>Aucune distinction ne sera faite quant à la nationalité, l'âge ou le genre des participants à l'intérieur de chacun des groupes. Tous les dessins seront évalués dans une procédure à l'aveugle et seulement les titres (si fournis) et les informations fournies par l'auteur sur la taille et la technique utilisée seront considérés. Les informations personnelles sur l'auteur ne seront pas fournies au jury. Pour chaque groupe, chaque jury national choisira un gagnant ainsi que deux dessins supplémentaires qui seront envoyés ensemble au jury international. Le jury international choisira un gagnant par groupe.</p> <p>Le jury évaluera chaque dessin en fonction des critères suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'originalité • la créativité • l'harmonie avec les caractéristiques et l'origine des neutrinos. <p>Le poids de chaque critère sera adapté en fonction du groupe concerné de la façon suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe 'neutrino électronique': <ul style="list-style-type: none"> • 40% pour l'originalité • 50% pour la créativité • 10% pour l'harmonie avec les caractéristiques et l'origine des neutrinos • Groupe 'neutrino muonique': <ul style="list-style-type: none"> • 40% pour l'originalité • 40% pour la créativité • 20% pour l'harmonie avec les caractéristiques et l'origine des neutrinos • Groupe 'neutrino tauique' : <ul style="list-style-type: none"> • 40% pour l'originalité • 30% pour la créativité • 30% pour l'harmonie avec les caractéristiques et l'origine des neutrinos <p>Les dessins avec fond seront pris en considération mais seulement la représentation du neutrino lui-même sera évaluée.</p>
	<p>6. Préparation et soumission des dessins</p> <p>A. Les dessins peuvent être réalisés en utilisant toute technique et matériel (crayon, aquarelle, peinture, etc.) que le participant jugera appropriée. Les dessins réalisés avec des techniques digitales seront également acceptés.</p> <p>B. Les dessins ne doivent en aucun cas contenir des signes ou formes de violence, de haine, ou de vulgarité.</p>

	<p>C. Les dessins ne doivent pas contenir de référence à une culture, religion ou groupe ethnique.</p> <p>D. Les dessins doivent être soumis au format PDF, PNG ou JPEG sur le site du concours, accompagné de: 1. un titre (optionnel, si aucun titre n'est fourni, les dessins seront repris dans le concours comme "Sans titre"); 2. une brève description de la technique utilisée et de comment le dessin a été préparé, mentionnant en particulier les possibles références à des oeuvres existantes; 3. la taille du dessin; 4. Toute information supplémentaire que l'auteur jugerait pertinente. Les participants peuvent envoyer leur dessin et toutes les informations requises par voie postale, en suivant les instructions données sur la page internet de leur pays de résidence. Dans le cas où les dessins sont envoyés par la voie postale, les organisateurs en prépareront une version électronique qui sera utilisée pour le concours.</p> <p>E. Les dessins peuvent être utilisés par les organisateurs pour la promotion de l'événement.</p> <p>F. Les organisateurs choisiront aléatoirement plusieurs dessins par semaine pour apparaître sur le site web et les comptes facebook, instagram et twitter de la collaboration KM3NeT. Le choix des dessins sera fait par les équipes de communication sans consultation avec les membres des différents jurys. Figuré parmi les dessins affichés sur internet ne préjuge donc pas d'une sélection finale par le jury.</p> <p>G. Les dessins peuvent être disponibles pour téléchargement sur le site web du concours.</p>
	<p>7. Prix</p> <p>A. Les prix des concours nationaux sont déterminés par les pays-organisateur eux-mêmes et seront annoncés sur la page correspondante sur le site du concours.</p> <p>B. Les prix du concours international sont choisis par la collaboration KM3NeT. Les dessins choisis feront parties d'une exposition au Musée Archéologique de Naples, qui aura lieu du 7 mai au 24 mai 2020. Si votre dessin est sélectionné, nous vous demanderons de nous fournir l'original pour l'exposition. Les frais d'envoi seront pris en charge par la Collaboration KM3NeT.</p> <p>C. Les gagnants du concours international recevront également un iPad.</p>
	<p>8. Protection des données</p> <p>En accord avec les règles européennes 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, toute personne soumettant un dessin via le formulaire en ligne ou par voie postale a le droit d'avoir accès, de rectifier, de marquer son opposition ou de demander la suppression des données le/la concernant. Pour exercer ce droit, merci d'envoyer un courrier formulant votre requête à "Concours de dessin KM3NeT, Laboratoire APC, 10 rue Alice Domon et Léonie Duquet, 75013 Paris, France" avec une copie de leur carte d'identité. Les personnes qui exercent ce droit avant la fin du concours renonceront à leur participation au concours. Aucune des informations collectées durant le concours ne sera utilisée à des fins commerciales.</p>